

Le 23 mars 2021

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES LANDES

Quelle trajectoire à l'horizon 2030 ?

Dans une démarche pilotée par le Département en partenariat avec l'État, les territoires et les partenaires du secteur, les Landes s'engagent dans un plan ambitieux de transition énergétique pour aboutir à un objectif commun : l'autonomie énergétique des Landes en 2033.

Une année de travail, 6 différents comités techniques et 350 participants ont permis de décliner les opérations pour atteindre cet objectif. Le mardi 23 mars s'est tenu au siège du Conseil départemental des Landes le comité stratégique d'adoption de ce schéma de transition énergétique.

Objectif 1. Réduire les consommations d'énergie : -25%

- Rénovation de 9 000 maisons et 2 700 logements collectifs par an (réduction de la précarité énergétique) ;
- Amélioration de la performance énergétique de 2 200 locaux professionnels et 200 établissements industriels ;
- 2,3 milliards d'euros de travaux par an ;
- Mise en place des espaces « info-énergie » dans tous les territoires (information, accompagnement) ;
- Evolution des déplacements au quotidien (varier les modes de transport, augmenter le parc de véhicules électriques avec des points de recharge, promouvoir le covoiturage, développer le réseau cyclable,...) ;
- Soutien aux tiers-lieux avec des espaces de travail partagé, télétravail.

Objectif 2. Développer les énergies renouvelables : de 39% à 84%

- Atteindre l'autonomie énergétique en 2033 et l'autonomie en électricité en 2024 ;
- 3 milliards d'investissements ;
- 40 400 emplois attendus liés à la fabrication et à l'installation des énergies renouvelables ;
- 10 428 GWh/an produits en énergie renouvelable ;
- Réduire de 20% les rejets de CO₂ ;
- Multiplier par 3,2 la production d'électricité renouvelable ;
- Multiplier par 1,7 la production de chaleur renouvelable (géothermie, biogaz, récupération de chaleur, solaire thermique) ;
- Massifier la surface de photovoltaïque sur les bâtiments et les parkings sur toutes surfaces déjà artificialisées (toitures, parkings,...) ;
- Étudier et expérimenter l'agrivoltaïsme ;
- Étudier les filières innovantes (éolien, photovoltaïque, énergies marines,...).

Contact presse : Mathilde CHARON-BURNEL

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : presse@landes.fr